

COMMUNE D'AVIRON

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Sous la présidence de M. BEHAR, Maire, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie d'Aviron le jeudi 12 avril 2018 à 18 h 30.

Etaient présents :

Mesdames BODIN, LOUVEL, BERTIN, LESOEUR, JACQUES

Messieurs BEHAR, FOLLIN, LE BOULCH, MONTAIGNE, ZABIVOROTA, LAGREE

Absents excusés : Madame HELOUIN – Messieurs M'BAREK, LE DERF, CLEMENT

Pouvoirs : M. M'BAREK a donné pouvoir à M. BEHAR

M. CLEMENT a donné pouvoir à Mme JACQUES

Mme HELOUIN a donné pouvoir à Mme BODIN

A été nommé secrétaire de séance : Mme Bertin

Ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2018
- Vote des taux
- Vote des subventions diverses
- Questions diverses

Approbation à l'unanimité du compte rendu

Présentation et vote du budget primitif 2018

M. Follin, adjoint au maire, présente le projet de budget primitif 2018. Celui-ci se décompose de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Dépenses	839 483,70 €	
Recettes		777 810,00 €
Résultat reporté		61 707,01 €
TOTAL	839 483,70 €	839 517,01 €
Excédent à reporter		
TOTAL		

Section d'investissement

Dépenses	113 012,00 €	
Restes à réaliser	1 112 600,00 €	763 656,00 €
Déficit reporté	530,58 €	
Recettes		695 195,91 €
TOTAL	1 226 142,58 €	1 458 851,91 €

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DU BUDGET	2 065 626,28 €	2 298 368,92 €

Après délibération, le budget primitif 2018 est adopté à l'unanimité (14 voix).

Vote des taux de contributions directes

M. Follin propose au conseil municipal de maintenir, pour l'exercice 2018, les mêmes taux qu'en 2017

T.H.	11,57%
T.F.B	31,96%
T.F.N.B	64,77 %

Après délibération, le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Vote des subventions 2018

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la répartition des subventions.

Le montant total est 12 075 € et se décompose de la façon suivante :

Article 657362	
CCAS	5 000 €
Article 6574	
A.D.E.P.A.P.E. de l'Eure	150 €
ALM EVREUX Basket	150 €
Amicale des « 4 Villages »	650 €
Amitiés de l'Automne	0 €
Arc'en Scène	250 €
Association « Art'Vironnais »	300 €
Association scolaire	1000 €
AVEDE ACJE	50 €
C.F.A.I.E de l'Eure	100 €
CIDFF	75 €
Club des 4 V	900 €
Comité de jumelage	0 €
Comité Secours Populaire	150 €
CTTA Club de Tennis	350 €
Football club du plateau	2 100 €

Parents et Amis de l'Ecole	600 €
SPA	250 €
TOTAL	7 075 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la répartition proposée.

- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 15.

Le Maire,

Claude BEHAR